

Commission Finances 2 août 2022 Compte Rendu

Présent-e-s: Ludivine, Corinne, Gérald, François, Jean-Bernard, Eric, Fabien

Présentation du prévisionnel

Lecture des documents consultables :

- les indicateurs
- <u>le programme</u>
- · le financement
- le chiffre d'affaire
- les résultats comptables prévisionnels

Résultat/Trésorerie

Les résultats négatifs sont le fait comptable et fiscal d'intégration des dotations aux amortissements, notamment immobiliers. Ces déficits ne peuvent se creuser sans raisons. Ici, ils sont le fait que nous bâtissons pour un coût qui est très conséquent et impacte donc fortement le résultat. Toutes les coopératives consultées amortissent sur une trentaine d'années minimum et présentent les mêmes résultats.

En contrepartie, la trésorerie est positive, ce qui la distingue bien du résultat. C'est à dire que les opérations de paiements seront assurées. Nous sommes un peu faible considérant notre besoin de fond de roulement qui, pour couvrir la dette, nécessiterait un mois de liquidités, soit, dans notre situation prévisionnelle, 12 500 €. Les premières années sont correctes. C'est moins vrai à compter de 2031.



Il conviendra de surveiller et d'étudier cet indicateur et de répondre à cette fragilité, selon la situation.

Taux d'inflation établi à 3 %

Au vu des actualités, réévaluer ce taux.

Taux d'intérêt bancaire à 1,56 %

A surveiller et estimer le meilleur moment pour contractualiser l'emprunt.

Intégrer le taux d'usure (garantie et assurance).

Frais d'études

Revaloriser selon le montant fourni dans l'acte d'engagement de Dauphins.

Voir avec Emily, si tous les montants envisageables sont compris dans l'évaluation de Dauphins. Manquent les missions SPS et BDNA.

Amortissements immobiliers

Vérifier avec Angeline (Expert Comptable) le bien fondé de la prise en compte du foncier dans les amortissements.

Estimer plus précisément la charge CFE.

Méthodologie

Commence la séquence de recherche des financements.

Le capital

Établir l'échéancier du capital, en tenant compte :

- de l'acquisition du foncier et donc de l'ouverture de la SAS
- des dépenses de construction et d'études
- des dossiers bancaires

Ludivine, Jean-Bernard et Gérald s'en chargent.

Les banques

Nous consulterons le Crédit Coopératif (reprise de contact avec le Directeur d'agence), la Caisse d'Épargne et sa fondation , le Crédit Agricole (très présent sur de nombreuses coopératives d'habitants au niveau national).

Fabien reprend contact avec le Crédit Coopératif.



- Dominique a fourni un lien avec le Crédit Agricole que Fabien va exploiter.
- François se dirige vers la Caisse d'Épargne avec qui il entretient des liens dans le domaine associatif.

Les subventions

Nous devons lever les dossiers de subventions d'équipement.

- Ludivine se charge de l'Europe
- Jean-Bernard et Ludivine s'oriente vers la région
- Fabien, accompagné par Emily, travaille sur les subventions de la Région pour les études
- François se charge du Département
- François et Fabien interpelle la CDA
- Corinne étudie la Fondation de France et leurs thématiques

Agenda

• 30 août 2022 à 18:30 : visio/présences - Commission Finances